

Rotary



LE ROTARY
UN IMPACT REEL

Le Lien Hebdomadaire du ROTARY CLUB EVRY-CORBEIL

www.rotaryclub-evrycorbeil.org – Identifiant et mot de passe membre : rotary

Facebook : Rotary EC

Siège : Hôtel NOVOTEL d'Evry – 3 rue de la Mare Neuve – 91080 COURCOURONNES

Président 2017-2018 : Stein Jensen

2018 N°33

Mardi 3 Avril 2018

Chers Amis,

Au cours de cette réunion, Joseph Nouvellon nous a présenté la situation du dossier « Grand Paris » : où en est-on dans son avancée ? A quels enjeux répond-il ?

Avant son intervention, notre Président a donné la parole à Michel Antoine, président de la commission concert, pour un dernier point sur les préparatifs de notre événement musical du jeudi 5 avril à la Cathédrale d'Evry.

Puis, il a rappelé les deux voyages œnologiques et les possibilités de s'y inscrire :

- le voyage en Languedoc avec la découverte des vins du Languedoc, les 3, 4, 5, 6 mai 2018,
- le Week end Chablis les 1^{er}, 2 et 3 juin où nous accueillons les rotariens norvégiens, ils seront 31 et accompagnés par Stein Jensen, Michel Antoine et Michel Dubault, il y a 6 places disponibles (l'accueil dans les domaines ne peut excéder 40 personnes).

Si vous souhaitez participer à ces voyages, merci de prendre contact avec Michel Dubault et/ou Michel Antoine.

Puis Joseph Nouvellon nous a fait un point d'information sur l'avancement du dossier du Grand Paris qu'il qualifie ainsi « **Le Grand Paris : le désir est infini, l'espace est limité** ».

Son objectif est de nous alerter sur les enjeux de ce projet dans notre région de 12 millions d'habitants, quels bénéfices pour l'attractivité de Paris au niveau international, quelles conséquences pour notre agglomération Grand Paris Sud ?

Quelques repères historiques,

Paris et ses alentours se sont développés comme une tache d'huile, empruntant les chemins les plus naturels : les cours d'eau.

Sans remonter à 1860 où Napoléon III, conçoit déjà un projet de Grand Paris s'étendant de Saint-Germain-en-Laye à Marne-la-Vallée. Napoléon III avait remis au baron Haussmann le décret d'annexion à Paris des onze communes suburbaines et la nouvelle division de Paris en 20 arrondissements.

Il cible le schéma directeur de 1965 qui inaugure la politique des villes nouvelles, avec la création des villes d'Evry, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines et de Marne-la-Vallée ainsi que le réseau des RER. Depuis cette date, on essaie de résoudre le problème du transport de banlieue à banlieue.

C'est en 2007 qu'à nouveau une volonté politique fait accélérer la création du Grand Paris :

- Discours du Président de la République à Roissy évoquant l'avenir de la région capitale.
- Mars 2008 : Création du secrétariat d'Etat au développement de la région capitale avec la nomination de Christian Blanc et lancement de la consultation internationale sur le Grand Paris(s) avec 10 équipes d'architectes.

Le projet, trop centré sur la A 86 est rejeté, la région Ile de France s’y oppose.

En 2015, un nouveau schéma directeur est proposé avec la création d’un métro express régional dont le coût est évalué à 36 milliards d’euros avec 170 km de lignes de transport en plus et une construction annuelle de 70 000 logements (actuellement 35 000 logements construits/an) : il devrait répondre aux interrogations d’un territoire caractérisé par :

- 12 millions d’habitants soit 19 à 20 % de la population française,
- 6 millions d’emplois avec une création de 25000 à 30 000 emplois par an,
- Une inégalité de niveaux de vie entre l’Est et l’Ouest,
- Une surface agricole évaluée à 53% du territoire mais dont 1800 hectares disparaissent chaque année,
- Des transports certes développés, mais encore insuffisants.

Qu'est-ce que la métropole du Grand Paris?

Le 1er janvier 2016 a été créée la Métropole du Grand Paris (MGP), qui réunit la ville de Paris et 130 communes (celles de la petite couronne, plus six autres de la grande couronne).

Cette nouvelle entité institutionnelle remplace toutes les intercommunalités qui existaient auparavant. Sauf qu'elle est elle-même divisée en 12 établissements publics territoriaux (EPT) : commune, EPT, département, métropole, région...: le Grand Paris est ainsi critiqué pour ajouter de la complexité dans l'épais mille-feuille administratif.

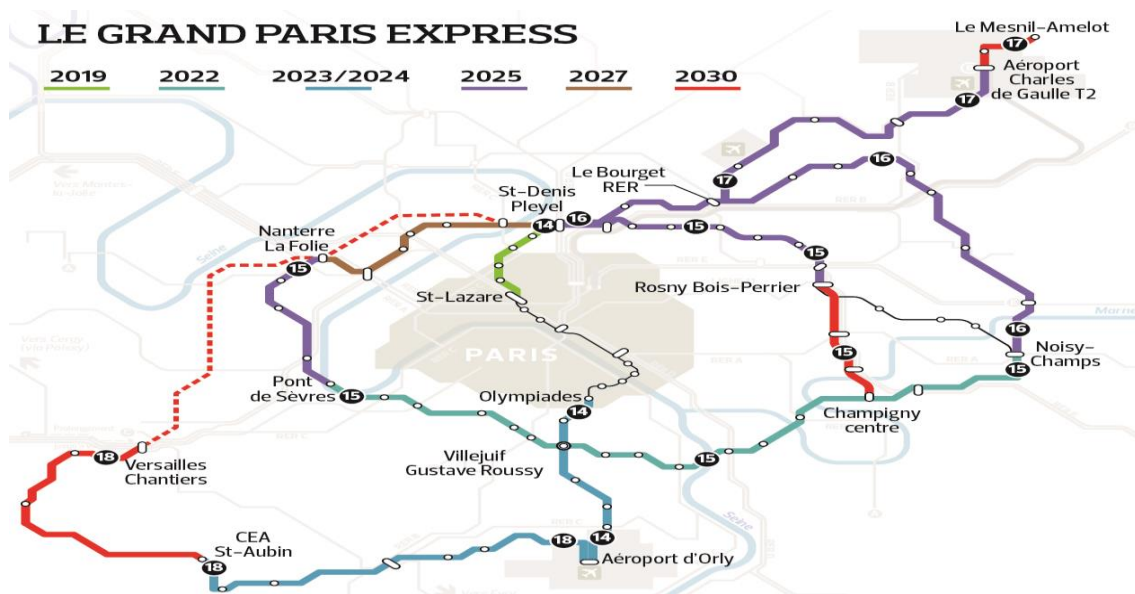
Pour pallier cette difficulté, deux scénarios principaux sont à l’étude :

- Dans le premier scénario, privilégié par le gouvernement, les trois départements de la petite couronne (92, 93, 94) seraient supprimés, hypothèse qui provoque la colère des élus concernés. Les douze ETP du Grand Paris hériteraient de leurs compétences, notamment en matière de versement des prestations sociales, tandis que la métropole elle-même aurait davantage un rôle de coordination. Ce scénario est soutenu par la maire de Paris, Anne Hidalgo, qui souhaite ainsi réduire les inégalités territoriales entre les deux côtés du périphérique.

- Le second scénario consiste à fusionner le Grand Paris avec la région. C'est la solution préférée par la présidente du conseil régional, Valérie Pécresse, et les départements de la petite couronne qui ne disparaîtraient pas. Cette fusion permettrait selon ses défenseurs de ne pas créer une Île-de-France à deux vitesses en reléguant en arrière-plan les départements de la grande couronne et en augmentant la fracture entre territoires urbains et ruraux. Au contraire, ses détracteurs estiment qu'avec 12 millions d'habitants, il deviendrait un trop Grand Paris, sans former une métropole cohérente.

Le Grand Paris Express : son schéma

Le métro est au cœur du Grand Paris avec un projet de «Grand Paris Express» qui devrait permettre d'ajouter 200 km de voies ferrées, dont 90% en souterrain, ce qui revient à doubler la longueur actuelle du métro.



Comment l'Agglomération Grand Paris Sud va être reliée au réseau automatique ?

Regroupant 24 communes, Grand Paris Sud est le 5ème territoire francilien en termes de population. Située au cœur de grands axes routiers et ferroviaires (A6, A5, francilienne, RER D, T Zen), cette nouvelle agglomération est issue de la fusion des agglomérations d'Evry Centre Essonne, Sénart, Sénart en Essonne et de la commune de Grigny.

Les atouts de cet acteur majeur du développement métropolitain : une offre foncière précieuse en Ile-de-France, un dynamisme économique soutenu par la présence de filières d'avenir, deux grands pôles de développement équilibrés de part et d'autre de la Seine, un cadre de vie préservé et une population jeune.

Ses objectifs en matière de transport : des transports qui connectent et relient

1. améliorer la liaison RER D vers et depuis Paris
2. développer les liaisons vers les grands pôles régionaux (tram 12 express, transport en commun en site propre sur la RN 7 et TZen 2 notamment)
3. développer l'offre de mobilité locale.

En parallèle avec la construction de ce réseau, des grands projets immobiliers, vitrine du Grand Paris?

Des logements, des bureaux, des commerces, des zones de loisirs, des espaces verts, des sites sportifs et des lieux culturels trouveront place sur 55 sites couvrant un total de 90 hectares et situés à proximité des nouvelles gares du Grand Paris Express. Alors que d'aucuns dénoncent le «bétonnage» de l'Île-de-France et ses effets sur l'environnement, la métropole met largement en avant dans sa communication les 8 hectares dévolus à l'agriculture urbaine. Au total, 27.400 habitants habiteront les 14.290 nouveaux logements créés.

Ce projet du Grand Paris permet d'aborder le phénomène de métropolisation

La métropolisation désigne le mouvement de concentration de populations, d'activités, de valeur dans des ensembles urbains de grande taille. Il peut se faire au détriment de villes de niveau hiérarchique inférieur et l'on assiste bien souvent au renforcement des niveaux supérieurs (**lieux centraux**) du système urbain.

Ce phénomène de métropolisation ne se réduit pas à sa dimension démographique. Il doit son ampleur et son originalité à la concentration spatiale des fonctions stratégiques du nouveau système productif : appareils de commandement et de contrôle, foyers de l'innovation, accessibilités aux réseaux de communication virtuels ou physiques, attractivité et poids culturels.

Les risques de clivages entre populations sont à analyser en s'appuyant notamment sur trois facteurs, l'argent, le savoir et le relationnel qui, quand ils sont concentrés sur un territoire, créent des zones privilégiées.

Programme des activités à la fin du semestre 2018 :

	Activités *	conférencier	Dîner statutaire	comité
mardi 10 avril 2018	Conférence du Président et vie du club : bilan de l'évènement musical			comité à 18h
mardi 17 avril 2018	Portes ouvertes grand public avec conférence sur Histoire de la conquête de l'espace	Jean-Michel DESOBEAU, liaisons techniques monde -Arianespace	Apéritif, soirée sans dîner	
mardi 24 avril 2018	l'Histoire de nos voyages œnologiques, Vins d'ici et d'ailleurs	Michel Antoine et Michel Dubault Membre du club	Dégustation de champagne	
mardi 1er mai 2018	Pas de réunion			
3, 4, 5,6 mai 2018	VOYAGE œnologique : Les vins du Languedoc, une riche renaissance			

mardi 8 mai 2018	Pas de réunion, jour férié			
mardi 15 mai 2018	Conférence du Président et vie du Club, invitation des Présidents des Clubs du groupe J			
mardi 22 mai 2018	Industrie et robotisation	Florence Bertaux, Business Development et Communication Manager – FANUC	Dîner mensuel statutaire	
mardi 29 mai 2018	La richesse du terroir de l'Essonne : la politique de développement du Conseil départemental de l'Essonne et le témoignage de producteurs labellisés « Produits & Terroir Essonne »	Madame Aurélie Gros , Présidente de Produits et Terroir de l'Essonne, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne et Monsieur Guy Crosnier , Président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole au Conseil départemental de l'Essonne.		
vendredi 1er juin samedi 2 et dimanche 3 juin	accueil Club Norvégien : Week end Chablis			
mardi 5 juin 2018	Les grands hommes de l'Europe : deuxième partie *	Bernard Lang Membre du club		comité
mardi 12 juin 2018	Conférence du Président et vie du Club : fin de l'année rotarienne			
mardi 19 juin 2018	accompagnement musical Erik Satie par Jean Pierre Armingaut		Apéritif buffet	
mardi 26 juin 2018	Passation		Dîner mensuel statutaire	

* susceptibles de modifications